

Les organismes de développement social du Grand Moncton : *Leur situation économique et leurs défis*

Résumé

La présente étude vise surtout à comprendre la capacité du secteur sans but lucratif de la région du Grand Moncton de la perspective de ses contributions économiques et bénévoles à la région. Elle couvre les 52 organismes de développement social offrant des services aux personnes dans le besoin de la région du Grand Moncton.

Voici les principales caractéristiques des ces organismes :

- Un sur cinq a un budget d'exploitation annuel supérieur à 1 million de dollars, tandis que 60 % en ont un de moins de 500 000 \$.
- Ensemble, ils emploient 920 personnes, ce qui signifie des dépenses salariales de 21,7 millions et un budget annuel de 35,5 millions.
- Ils recueillent 43 % de leur financement localement, le gouvernement fédéral contribuant 12 % de leur revenu, le gouvernement provincial, 44 %, et l'administration locale, 2 %.
- Dans l'ensemble, ces 920 emplois génèrent 222 emplois additionnels et apportent une contribution générale de 40,8 millions au produit intérieur brut (PIB) régional.
- Les trois ordres de gouvernement recueillent 7,9 millions en recettes fiscales (gouvernement fédéral, 4,9 millions; gouvernement provincial, 2,8 millions, et administrations locales, 0,25 million).
- La moyenne des salaires est de 23 600 \$ par année, ou 13,76 \$ l'heure, par rapport au taux horaire de 16,12 \$ versé aux personnes qui occupent un poste dans le domaine des affaires, des finances et de l'administration selon Statistique Canada.
- Les organismes de développement social du Grand Moncton bénéficient d'un important soutien bénévole (4 750 bénévoles contribuant près de 370 000 heures).
- Les « épargnes » que connaissent les gouvernements pour les services fournis s'élèvent à 15,7 millions par rapport à leur « investissement » de 20,4 millions dans ces organismes.

- Les employés sont plus jeunes que la population en général et très bien formés, ce qui mène à des taux de roulement inacceptables en raison surtout de salaires moins élevés et d'un manque d'avantages sociaux pour les employés.
- Les bénévoles ont tendance à être plus âgés, en plus d'avoir un niveau de scolarité plus élevé que la population générale.

On a sondé le directeur général ou la directrice générale des organismes de développement social du Grand Moncton au moyen d'un questionnaire, d'entrevues et d'une consultation sur les forces, les faiblesses, les possibilités et les défis relatifs aux principaux enjeux de « capacité » auxquels les organismes sont confrontés, et leur a demandé de reconnaître d'éventuels projets de collaboration avec Entreprise Grand Moncton (EGM). Voici un résumé des principaux enjeux déterminés et des suggestions de collaboration :

- manque de financement de base garanti et stable menant à des conditions d'emploi incertaines, ce qui entraîne des taux de roulement élevés et inacceptables;
- incapacité à recruter et à retenir du personnel et des bénévoles compétents;
- concurrence parmi les organismes plus petits et de taille moyenne pour des fonds privés et du financement de projet gouvernemental;
- manque général de fonds de formation pour les employés et les bénévoles, surtout pour ceux qui font partie du conseil d'administration d'organismes plus petits et de taille moyenne;
- coût de la vie à la hausse et croissance rapide de la population, entraînant des problèmes sociaux plus complexes, ce qui freine la possibilité d'un essor économique et d'un développement communautaire dans la région;
- gestionnaires et personnel qualifié, lesquels fournissent une base solide pour une collaboration réelle et utile avec les organismes de développement économique locaux de la région;
- volonté d'adopter et de promouvoir des caractéristiques « d'entrepreneurs social », constituant une base intéressante pour le jumelage avec des entrepreneurs du secteur privé.

Dans la réalisation de cette étude, nous avons grandement bénéficié de deux autres analyses majeures du secteur effectuées récemment, soit *Un plan d'action : Établir les fondements de l'autosuffisance* par le Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire et l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif du Canada atlantique d'Imagine Canada. Les deux analyses ont offert un aperçu utile des enjeux que le secteur sans but lucratif doit relever, de façon plus générale au Nouveau-Brunswick, et au Canada atlantique, et nous ont permis d'en documenter

l'incidence sur les organismes de développement social du Grand Moncton dans la présente.

Finalement, l'étude a été réalisée en étroite collaboration avec le directeur ou la directrice générale de 52 organismes de développement social qui œuvrent dans la région et qui offrent une diversité de services aux résidents qui y vivent.

Recommandations :

1. QU'EGM reconnaisse le principe voulant que le travail réalisé par les organismes de développement social est une composante essentielle d'une stratégie réussie de développement des entreprises.
2. QUE les règlements administratifs d'EGM soient modifiés pour inclure un représentant du secteur sans but lucratif au sein de son conseil d'administration, lui permettant ainsi de favoriser et de promouvoir l'intérêt des organismes de développement social du Grand Moncton.
3. QUE des efforts précis soient déployés pour augmenter la participation d'organismes de développement social au programme de Partenariat stratégique d'EGM (peut-être en diminuant les frais de participation annuelle de 250 \$ des organismes dont le budget est inférieur à 500 000 \$).
4. QU'EGM adopte une politique qui encouragerait ses partenaires stratégiques du secteur privé à aider des organismes de développement social sélectionnés en demandant à leur personnel d'offrir du soutien bénévole, en facilitant l'échange d'employés, en fournissant des techniques et de modèles de planification de la relève, en appuyant la mise en œuvre de pratiques et de systèmes avant-gardistes, etc.
5. QU'EGM, en consultation avec des représentants du secteur sans but lucratif, élabore un programme de formation adapté au conseil d'administration qui est surtout axé sur les besoins d'organismes de taille petite et moyenne.